



Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: VeriSpec[®] 200ppm: Bromodichloromethane, Bromoform, Dibromochloromethane, Chloroform in MeC
Manufactured and Tested in an ISO 17025/ISO 17034 Accredited Facility

Numéro de Produit: RV019029

Autre Identification des Numéros de Produit:

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Norme d'étalonnage

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company

Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone: 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions de Danger:	Conseils de Prudence:
Toxicité Aiguë - Orale	Catégorie 3	H301	P264, P270, P301+P310, P321, P330, P405, P501
Lésions oculaires/ irritation	Catégorie 2	H319	P264, P280, P305+P351+P338, P337+P313
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1	H360	P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501
Organes cibles spécifiques/Toxicité systémique suite à une unique exposition	Catégorie 2	H371	P260, P264, P270, P308+P311, P405, P501
Liquides inflammables	Catégorie 2	H225	P210, P233, P240, P241, P242, P243, P280, P303+P361+P353, P370+P378, P403+P235, P501

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes



Mot de Signal: **Danger**

Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H301	Toxique en cas d'ingestion
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Fiche de Données de Sécurité

Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel antidéflagrant
P242	Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
P243	Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
P260	Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P311	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.).
P330	Rincer la bouche.
P337+P313	Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	Masse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
Alcool méthylique	CH ₃ OH	32.04 g/mol	67-56-1	99.92
Dichlorobromométhane	CHBrCl ₂	163.82 g/mol	75-27-4	< 0.1
Bromoforme	CHBr ₃	252.73 g/mol	75-25-2	< 0.1
Chloroforme	CHCl ₃	119.37 g/mol	67-66-3	< 0.1
Chlorodibromométhane	CHBr ₂ Cl	208.27 g/mol	124-48-1	< 0.1

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Inhalation: On ne s'attend pas à ce qu'il ait besoin des premiers soins. Si nécessaire, retirer à l'air frais.

Contact avec la Peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Toxique en cas d'ingestion Provoque une sévère irritation des yeux Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.).

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction.

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Liquide et vapeurs très inflammables

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Portez des vêtements de protection et un équipement respiratoire approuvé par le NIOSH approprié pour l'incendie environnant.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Absorber à l'aide d'un produit approprié et éliminer conformément à la réglementation locale.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef.

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Alcool méthylique (67-56-1)	TLV-TWA	USA	200 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Alcool méthylique (67-56-1)	TLV-STEL	USA	250 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Alcool méthylique (67-56-1)	TWA	USA	200 ppm TWA; 260 mg/m ³ TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Chloroforme (67-66-3)	PEL-Ceiling	USA	50 ppm Ceiling; 240 mg/m ³ Ceiling	U.S. - OSHA - Final PELs - Ceiling Limits
Chloroforme (67-66-3)	TLV-TWA	USA	10 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Chloroforme (67-66-3)	TWA	USA	"0.5 mg/m ³ TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Chloroforme (67-66-3)	TLV-TWA	USA	"0.5 mg/m ³ TWA (as Sb)" As Antimony compounds [RR-00585-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Bromoforme (75-25-2)	TWA	USA	0.5 ppm TWA; 5 mg/m ³ TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Bromoforme (75-25-2)	TLV-TWA	USA	0.5 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)



Fiche de Données de Sécurité

8.2. Controles de Exposición

Contrôles d'Ingénierie: Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

Protection Respiratoire: Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

Protection de la Peau: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

Protection des Yeux: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence: Données non disponibles

État Physique: liquide

Odeur: Données non disponibles

Seuil d'Odeur: Données non disponibles

pH: Données non disponibles

Point de Fusion / Congélation: Données non disponibles

Point d'Ébullition Initial / Plage: Données non disponibles

Point de Rupture: Données non disponibles

Taux d'Évaporation: Données non disponibles

Inflammabilité: Données non disponibles

Flammability/Explosive Limits: Données non disponibles

La Pression de Vapeur: Données non disponibles

La Densité de Vapeur: Données non disponibles

Densité Relative: 0.80

Solubilité: Données non disponibles

Coefficient de Partage: Données non disponibles

La Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles

Température de Décomposition: Données non disponibles

Viscosité: Données non disponibles

Propriétés Explosives: Données non disponibles

Propriétés Oxydantes: Données non disponibles



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Peut émettre des fumées irritantes lorsqu'il est chauffé à la décomposition.

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

Toxique en cas d'ingestion Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Rincer la bouche. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Autres Informations:

Données non disponibles

Corrosion Cutanée et Irritation:

N'est pas applicable.

Dommages Oculaires Graves et Irritation:

Provoque une sévère irritation des yeux Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

Fiche de Données de Sécurité

Mutagenicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.

Cancérogénicité:

N'est pas applicable.

Toxicité pour la Reproduction:

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

Risque présumé d'effets graves pour les organes. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

N'est pas applicable.

Danger par Aspiration:

N'est pas applicable.

Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

N'est pas applicable.

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Tailles: 1 mL

Numéro des NU: UN1230

Nom d'Expédition: Methanol

Classe de Danger: 3

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:



14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Tailles: 1 mL

Numéro des NU: UN1230

Nom d'Expédition: Methanol

Classe de Danger: 3 (6.1)

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:



14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Tailles: 1 mL

Numéro des NU: UN1230

Nom d'Expédition: METHANOL

Classe de Danger: 3

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:





Fiche de Données de Sécurité

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Chloroforme (CAS # 67-66-3): EPCRA RQ de 10 lb

Chloroforme (CAS # 67-66-3): 10000 lb TPQ

15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisation de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Chlorodibromométhane (CAS # 124-48-1): QR final de 100 lb; 45,4 kg final RQ

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ

Chloroforme (CAS # 67-66-3): QR final de 10 lb; 4,54 kg final RQ

Bromoforme (CAS # 75-25-2): QR final de 100 lb; 45,4 kg final RQ

Dichlorobromométhane (CAS # 75-27-4): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ

15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiq

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 1,0 % de concentration de minimis

Chloroforme (CAS # 67-66-3): "1.0 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Antimony as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N010)" As Antimony compounds [RR-00585-6]

Chloroforme (CAS # 67-66-3): 0,1% de concentration de minimis

Bromoforme (CAS # 75-25-2): 1,0 % de concentration de minimis

Dichlorobromométhane (CAS # 75-27-4): 0,1% de concentration de minimis

15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Chlorodibromométhane (CAS # 124-48-1): Présent

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent

Chloroforme (CAS # 67-66-3): Cancérogène Extraordinairement dangereux

Bromoforme (CAS # 75-25-2): Présent

Dichlorobromométhane (CAS # 75-27-4): Cancérogène Extraordinairement dangereux

Fiche de Données de Sécurité

15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Chlorodibromométhane (CAS # 124-48-1): "Environmental hazard" As Halomethanes [RR-00327-0]
Chlorodibromométhane (CAS # 124-48-1): "Present" As Halomethanes [RR-00327-0]
Chlorodibromométhane (CAS # 124-48-1): Danger environnemental
Chlorodibromométhane (CAS # 124-48-1): Présent
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "Present" As Denatured alcohols [RR-00113-8]
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Danger environnemental
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "Environmental hazard" As Antimony compounds [RR-00585-6]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "Environmental hazard" As Halomethanes [RR-00327-0]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "Present" As Antimony compounds [RR-00585-6]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "Present" As Halomethanes [RR-00327-0]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): Danger environnemental
Chloroforme (CAS # 67-66-3): Danger environnemental; Substance dangereuse spéciale
Chloroforme (CAS # 67-66-3): Présent
Bromoforme (CAS # 75-25-2): "Environmental hazard" As Halomethanes [RR-00327-0]
Bromoforme (CAS # 75-25-2): "Present" As Halomethanes [RR-00327-0]
Bromoforme (CAS # 75-25-2): Danger environnemental
Bromoforme (CAS # 75-25-2): Présent
Dichlorobromométhane (CAS # 75-27-4): "Environmental hazard" As Halomethanes [RR-00327-0]
Dichlorobromométhane (CAS # 75-27-4): "Present" As Halomethanes [RR-00327-0]
Dichlorobromométhane (CAS # 75-27-4): Danger environnemental
Dichlorobromométhane (CAS # 75-27-4): Présent

15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Chlorodibromométhane (CAS # 124-48-1): cancérigène
Chlorodibromométhane (CAS # 124-48-1): sn 2978
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): inflammable - troisième degré; tératogène
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): sn 1222
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): SN 1222 500 lb TPQ
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "SN 2223 500 lb TPQ (Category Code N010. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)" As Antimony compounds [RR-00585-6]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): "sn 2223" As Antimony compounds [RR-00585-6]
Chloroforme (CAS # 67-66-3): cancérigène
Chloroforme (CAS # 67-66-3): sn 0388
Chloroforme (CAS # 67-66-3): SN 0388 500 lb TPQ
Bromoforme (CAS # 75-25-2): cancérigène
Bromoforme (CAS # 75-25-2): sn 0262
Bromoforme (CAS # 75-25-2): SN 0262 500 lb TPQ
Dichlorobromométhane (CAS # 75-27-4): sn 2341
Dichlorobromométhane (CAS # 75-27-4): SN 2341 500 lb TPQ

Fiche de Données de Sécurité

15.8. Proposition de la Californie 65

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): toxicité pour le développement, 3/16/2012
Chloroforme (CAS # 67-66-3): 20 µg/jour NSRL (oral); 40 µg/jour NSRL (inhalation)
Chloroforme (CAS # 67-66-3): cancérigène, 10/1/1987
Chloroforme (CAS # 67-66-3): toxicité pour le développement, 8/7/2009
Bromoforme (CAS # 75-25-2): 64 µg/jour NSRL
Bromoforme (CAS # 75-25-2): cancérigène, 4/1/1991
Dichlorobromométhane (CAS # 75-27-4): 5 µg/jour NSRL
Dichlorobromométhane (CAS # 75-27-4): cancérigène, 1/1/1990

15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Chlorodibromométhane (CAS # 124-48-1): Présent (NDSL)
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent (LIS)
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent (NDSL)
Chloroforme (CAS # 67-66-3): Présent (LIS)
Bromoforme (CAS # 75-25-2): Present (CEPA, subsection 81(3) applies) (DSL)
Dichlorobromométhane (CAS # 75-27-4): Présent (NDSL)

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Chlorodibromométhane (CAS # 124-48-1): Present (ACTIVE)
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Present (ACTIVE)
Chloroforme (CAS # 67-66-3): Present (ACTIVE)
Bromoforme (CAS # 75-25-2): Present (ACTIVE)
Dichlorobromométhane (CAS # 75-27-4): Present (ACTIVE)

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Chlorodibromométhane (CAS # 124-48-1): 204-704-0
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 200-659-6
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 270-649-4
Chloroforme (CAS # 67-66-3): 200-663-8
Bromoforme (CAS # 75-25-2): 200-854-6
Dichlorobromométhane (CAS # 75-27-4): 200-856-7

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 16: Autres Informations

16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Liquide et vapeurs très inflammables Toxique en cas d'ingestion Provoque une sévère irritation des yeux Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Rincer la bouche. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.

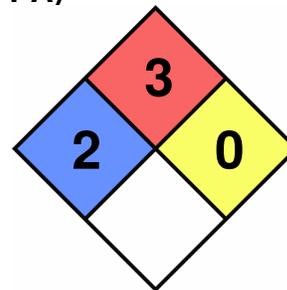
Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.

Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.

Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.

16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 2
Inflammabilité: 3
Réactivité: 0
Danger Spécial:



Fiche de Données de Sécurité

16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2023-10-11

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.